

JEAN-BAPTISTE AUREL créateur de Woodenha

Il se spécialise dans l'amélioration des performances du bois

Si le coup de frein dans le bâtiment a ralenti de quelques mois le démarrage de son activité, Jean-Baptiste Aurel, 34 ans, a déjà pu valider la pertinence de son entreprise, Woodenha, avec 120 000 euros de prestations vendues depuis septembre dernier. «Woodenha se présente comme un prestataire de services à façon pour tous les industriels du bois», explique le gérant. A savoir fabricants de menuiseries, contreplaqués, lambris, bardages, escaliers... En créant Woodenha sur le terminal forestier du port de Nantes-Saint-Nazaire, Jean-Baptiste Aurel a non seulement réalisé son rêve de devenir son propre patron, mais aussi investi une niche peu exploitée qui devrait assez rapidement se transformer en pépite.

Séchage sous vide

Les différents métiers de Woodenha sont scindés en deux filiales : Dryenha pour le séchage sous vide et Indenha, spécialisée dans la densification, la teinte dans la masse et l'ignifugation. Dryenha dispose du seul équipement de séchage sous vide de la région (350 000 euros d'investissement) qui sera complété par d'autres outils au fur et à mesure du développement de l'activité. D'une capacité de 34 mètres cubes, ce séchoir trois à sept fois plus rapide



JEAN-CLAUDE MOSCHETTI/REALE MONITEUR

Jean-Baptiste Aurel a créé Woodenha, dont les métiers sont scindés en deux filiales : Dryenha pour le séchage sous vide et Indenha, spécialisée dans la densification, la teinte dans la masse et l'ignifugation.

qu'un séchoir traditionnel est destiné à répondre aux besoins ponctuels des industriels. «Nous gérons l'urgence», indique le créateur, «surtout en ce moment où les entreprises ont considérablement réduit leurs stocks». L'activité d'Indenha consiste à renforcer la résistance mécanique de toutes les essences de bois «par imprégnation et polymérisation» réalisée en autoclave et dont les

performances ont été optimisées par Jean-Baptiste Aurel, ingénieur diplômé de l'École supérieure du bois de Nantes. En permettant de densifier, teindre dans la masse et ignifuger le bois, «cette méthode a pour objectif d'élargir les applications d'essences simples en leur apportant de la valeur ajoutée», détaille le dirigeant. Pin et hêtre peuvent ainsi être utilisés pour des parquets et des esca-

liers. L'ignifugation qui retarde de trente à soixante minutes la combustion au feu, remporte un succès inattendu (60% de l'activité), lié notamment à l'engouement pour les constructions en bois dans les bâtiments publics. Mais Jean-Baptiste Aurel espère aussi séduire les architectes et autres designers avec ses gammes exclusives de parquets teintés et panneaux décoratifs. **FABIANNE PROUX**

L'ENTREPRISE

- **Date de création :** mai 2007
- **Activité :** teinte dans la masse, ignifugation et séchage sous vide de bois.
- **Statut :** SARL au capital de 90 000 euros détenus par Jean-Baptiste Aurel (70%), deux associés et famille, et composée de deux filiales : Dryenha (capital de 72 000 euros répartis entre Woodenha - 51% - , Africa Bois et CID) et Indenha (capital de 150 000 euros répartis entre Woodenha - 64% - , Africa Bois, business angels Abab et un entrepreneur).
- **Chiffre d'affaires (clôture au 30 septembre) :** 120 000 euros réalisés au 30 avril 2009 ; prévision sur l'année : 250 000 euros.
- **Effectif :** deux personnes.
- **Siège :** Paris (pour Woodenha) et Bouguenais, Loire-Atlantique (filiales).
- **Site :** www.woodenha.com



ÉOLIEN WEOLE ENERGY ACCÉLÈRE SON DÉVELOPPEMENT

Créée en 2007 par Michel Galligo (notre photo), la société Weole Energy vient de lancer son offre à destination des entreprises. Spécialisée dans la fourniture

de petites et moyennes éoliennes, Weole Energy, qui a fait rentrer dans son capital l'an dernier Crédit agricole private equity et Direct Energy, propose des solutions clés en main à destination des particuliers, exploitants agricoles, entreprises et collectivités territoriales.

TRANSMISSION D'ENTREPRISE LANCEMENT DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES CÉDANTS ET REPRENEURS

Sous la houlette d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat en charge des PME, l'Agence pour la création d'entreprises, avec les chambres de commerce et de métier, les experts-comptables, ainsi que le conseil supérieur du notariat, orchestrent un dispositif exceptionnel d'accompagnement des cédants et repreneurs d'entreprises. Il s'agit de nouveaux outils d'informations et de diagnostics, accessibles en ligne sur www.prediaapce.fr. En outre, une base de données «repreneurs» sera mise en ligne sur le site de l'Apce (www.apce.com) à compter du quatrième trimestre 2009.

-16,3%

C'est le solde d'opinion sur la situation de la trésorerie d'exploitation des grandes entreprises en mai dernier. Un léger mieux car il était de -22,8% le mois précédent. Selon l'association française des trésoriers d'entreprises et Coe-Rexecode, instigateurs du baromètre, même si elle est toujours jugée difficile, la situation de trésorerie semble s'être améliorée ces derniers mois.